

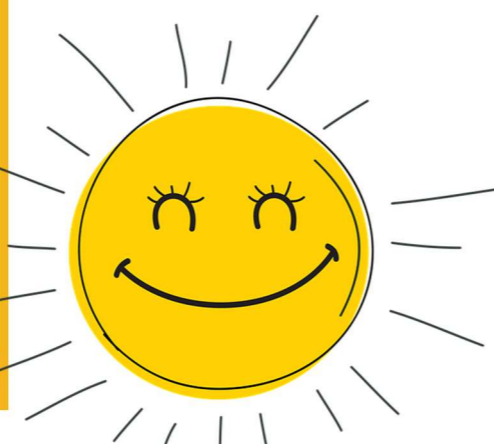
Journées solidaires – Douaisis Tourisme

Comme l'an dernier, Douaisis Tourisme propose des « Journées solidaires » qui ont pour objectif, pour 1 € symbolique, de proposer une journée de découverte et loisir sur notre territoire. Les dates retenues pour Estrées sont le mardi 09 août et/ou le mercredi 10 août (selon les inscriptions). Les journées du mardi seront consacrées aux visites : beffroi/arkéos et loisiparc et le mercredi : beffroi/arkéos et boulodrome.

La mairie peut d'ores et déjà prendre des inscriptions sachant que nous aurons besoin du nom, de l'adresse, du numéro de téléphone et de l'adresse mail des participants. Nous vous remercions également de nous indiquer l'âge des enfants ainsi que les personnes à mobilité réduite. Des informations détaillées sont disponibles en mairie.

Les pré-inscriptions sont à réaliser d'ici le lundi 4 juillet.

Informations pratiques : 1 € par personne, pique-nique à la charge des participants. Petite restauration sur place à Loisiparc et au boulodrome. Slip de bain obligatoire pour profiter des jeux d'eau et du bassin de Loisiparc. Les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants au sein de l'espace aquatique de Loisiparc doivent être en tenue de bain.



Toute l'équipe municipale
vous souhaite un bel été

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et jusqu'au 25 juillet, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Juillet 2022

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1	2	3
					Mairie fermée	
4	5	6	7	8	9	10
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables Permanence de l'assistante sociale Mairie 14h30 à 16h00		Mairie fermée 18h - Messe en l'honneur de Notre Dame du Mont Carmel	
11	12	13	14	15	16	17
	Centre de loisirs		Férialé	Centre de loisirs	Mairie fermée	
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Fête Nationale 10h30 – Mairie Médailles du travail 11h – Monument aux morts : Cérémonie du 14 juillet 1789 Animations au stade	Ramassage des végétaux et des recyclables	Fêtes du Mont Carmel	Fêtes du Mont Carmel
Balayage mécanique des rues						
18	19	20	21	22	23	24
	Centre de loisirs				Mairie fermée	
Médiathèque fermée			Ramassage des végétaux et des recyclables			
25	26	27	28	29	30	31
	Centre de loisirs				Mairie fermée	
Médiathèque fermée						

Notes :

La médiathèque sera fermée du 18 juillet au 22 août inclus. Réouverture le lundi 29 août aux horaires habituels.
La ludothèque sera fermée pour toute la période estivale. Le CMJ communiquera sur la réouverture en septembre
Le programme détaillé des fêtes du Mont Carmel vous est communiqué dans le document joint

Mairie – horaires d’été

En raison des congés annuels, les horaires de la mairie sont modifiés du lundi 4 juillet au samedi 27 août inclus. Pendant cette période, la mairie sera fermée les samedis et ouverte les lundi et vendredi de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 ; les mardi et mercredi de 9h15 à 11h45. La mairie sera fermée les vendredi après-midi du mois d’août. Un affichage sera apposé sur la porte avec un contact en cas d’urgence.

La mairie sera ouverte le samedi 3 septembre de 9h15 à 11h45 puis tous les samedis des semaines impaires. Les horaires d’ouverture habituels reprendront à partir du lundi 29 août, les lundi et vendredi de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 ; les mardi, mercredi de 9h15 à 11h45 ; le samedi (semaines impaires) de 9h15 à 11h45.

Fête du 14 juillet et diplômes aux médaillés du travail

La cérémonie commémorative de la Fête Nationale aura lieu le 14 juillet 2022 à 11 h au Monument aux morts. Le rassemblement est prévu à 10h45 devant la mairie. En fin de cérémonie, la médaille de Porte-drapeau avec étoile dorée sera remise à Michel Duquenne en reconnaissance de ses 20 années de fidélité à la fonction, au nom de la secrétaire d’état auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieusecq.

Cette cérémonie sera précédée à 10h30 de la remise des diplômes aux médaillés du travail et suivie du verre de l’amitié.

Balayage des rues

Un balayage mécanique sera réalisé dans les rues du village le lundi 11 juillet. Nous vous demandons donc impérativement, à compter de 8 heures, de ne pas stationner vos véhicules sur la chaussée ou à cheval sur la bordure du trottoir afin de permettre le bon nettoyage des fils d'eau.

Ramassage des ordures – Modification des jours de passage

En raison de la fête nationale, le ramassage des ordures du jeudi 14 juillet sera décalé au vendredi 15 juillet. Ceci concerne le ramassage des recyclables et des déchets végétaux.

Nouvel espace de détente

Un nouvel espace de détente est disponible sur votre commune. Il se situe derrière la médiathèque et l'aire de jeux. Il est accessible par le city-stade et par le chemin le long de l'aire de jeux pour enfants.

Espace imaginé par les jeunes du CMJ et réalisé par les services techniques, vous y trouverez un baby-foot et une table de pique-nique.

L'espace est interdit aux chiens. Il y est interdit de fumer. L'espace est vidéo-surveillé

Vigilance sécheresse

Le département du Nord reste classé en vigilance sécheresse jusqu’au 30/09/2022.

Les usagers sont invités à réduire leurs consommations d'eau et à éviter les utilisations qui ne sont pas indispensables afin de permettre d'éviter une baisse des nappes phréatiques et de préserver les milieux naturels.

Respect du voisinage

L’enthousiasme fait parfois oublier à certaines personnes qu’elles ont des voisins qui les entendent. Fêtes, chants et musiques, travaux... peuvent, à la longue, gêner la tranquillité des voisins. Le bruit ou les nuisances générés par vos voisins peuvent constituer des troubles de voisinage et être sanctionnés sous certaines conditions.

Pour la tranquillité de tous, merci de respecter vos voisins et de limiter les activités trop bruyantes, notamment après 22 h.

Forum des associations – Samedi 24 septembre

La Municipalité et les Associations de village vous proposent, le samedi 24 septembre après-midi, un forum des associations. Chaque structure aura l’occasion de vous présenter ses activités, modalités d’inscriptions, ... Y participeront également le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), le centre de loisirs et la médiathèque.

A l’issue de cette manifestation sera organisée la cérémonie d’accueil des nouveaux habitants. Les personnes concernées recevront une invitation prochainement. Vous pouvez dès à présent retenir la date.

Inscriptions brocante de la fête du Mont Carmel

Les inscriptions pour la brocante des fêtes du Mont Carmel auront lieu en mairie, au niveau de la salle des mariages :

- Le mercredi 29 juin de 17h30 à 19h30 : estrésiens
- Le samedi 2 juillet de 9h à 11h : estrésiens
- Le mercredi 6 juillet de 17h30 à 19h30 : ouvert à tous
- Le samedi 9 juillet de 9h à 11h (s’il reste des places) : ouvert à tous

La brocante aura lieu le 16 juillet de 10h à 16h. Installation à partir de 8h. Elle se déroulera dans les rues de l’Eglise, de la Mairie, de l’Espérance, de la Fontaine et du Catillon.

Lors de l’inscription, les exposants doivent fournir leur pièce d'identité et la copie de la carte grise du véhicule qui rentrera dans la brocante. Les autres véhicules ne seront pas autorisés à entrer. Tarif : 5€ l'emplacement de 5 mètres.

Conseil Municipal des Jeunes - Ouverture du terrain de tennis

Les jeunes du CMJ ont souhaité remettre en service le terrain de tennis du city stade.

Le terrain sera accessible sur réservation pour des créneaux d'une heure (maximum 1 créneau par personne).

La réservation se fera sur une feuille mise à disposition sur la porte du city stade.

La prochaine date d'ouverture est le samedi 9 juillet. Le city stade sera dédié au tennis de 10h à 15h.

Les jeunes sont en cours de rédaction d'un règlement d'utilisation qui sera affiché au city stade. Le filet sera installé par les jeunes à 9h45 et démonté à 15h.

Selon la demande, l'expérience sera développée.

VNF met en garde contre les dangers de la baignade dans les fleuves et canaux

Alors que de nombreuses régions connaissent ces jours-ci des pics de chaleur, Voies navigables de France tient à rappeler que les canaux et rivières de son réseau ne sont pas faits pour la baignade, hors espaces aménagés. Même s’ils constituent un vaste terrain de détente et de loisirs dans un contexte estival, proposant une multitude d’activités encadrées (vélo, balade en bateau, canoë-kayak, ou encore paddle), la baignade y est dangereuse et, sauf exception, interdite.

On prépare la saison à venir au FCE

Toutes les compétitions ne sont pas encore terminées, cependant la saison 2022/2023 se prépare déjà.

Le 14 mai 2022 a eu lieu l’assemblée générale en présence de joueurs, dirigeants et représentants de la commune.

A l’issue de celle-ci, le bureau a été élu à l’unanimité :

Président : Mustapha OUZGAIT

Vice-Président : Eric CLOAREC

Trésorier : Jean Jacques MOPTY

Trésorier adjoint : François SARPAUX

Secrétaire : Jérémy LEBECQ

Secrétaire adjoint : Julien TRUPIN

La saison actuelle n’étant pas terminée à la rédaction de cet article, nous ferons un point à ce sujet lors du mois à venir...

Cependant, pour la saison à venir, nous pouvons d’ores et déjà vous informer que les équipes engagées en FFF ne seront malheureusement pas reconduites en 2022/2023, faute de joueurs et de dirigeants.

Bonne nouvelle concernant l’équipe UFOLEP ! Cette dernière poursuit l’aventure en septembre. Un entrainement par semaine sera mis en place. L’équipe sera encadrée par Julien et Mustapha.

Les matchs ont lieu le dimanche matin, dans une ambiance conviviale. Si certains habitants ou amoureux du ballon rond, âgés de 18 ans et plus souhaitent nous rejoindre, ils sont les bienvenus. Quelques joueurs et/ou dirigeants supplémentaires ne seraient pas de trop. Vous pouvez vous rapprocher des membres du bureau.

Les membres du bureau du FCE.